

Antibes, le 4 Mai 2020

VILLE D'ANTIBES

LE MAIRE

JL/SP/VM/

Madame Cécile DUMAS
Conseillère Municipale

10 Avenue Pasteur

06600 ANTIBES

Madame la Conseillère Municipale,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier par lequel vous me faites part de votre inquiétude concernant les modalités de mise en œuvre du plan de déconfinement, tel qu'il est envisagé par le Gouvernement.

En réponse, sachez que je partage vos inquiétudes, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer à plusieurs reprises dans ce sens. Les informations et déclarations qui nous parviennent de la part du Gouvernement ne sont pas de nature en effet, à rassurer la population sur la gestion de cette crise sanitaire dans les semaines qui vont suivre la période de déconfinement.

Quoi qu'il en soit et sans attendre les arbitrages du Premier Ministre intervenus lundi dernier et qui laissent encore subsister un certain flou sur nombre de points relevant de ce plan de déconfinement, nous avons pris un certain nombre de mesures destinées à préparer cette période très délicate.

En ce qui concerne la distribution des masques, tout a été mis en œuvre afin de permettre à chaque habitant Antibois et Juanais, adulte et enfant, de disposer au moment du déconfinement d'un masque alternatif en tissu réutilisable, et cela sans attendre les dotations hypothétiques de l'Etat.

Je rappelle d'ailleurs que depuis le début de cette crise sanitaire, la Ville d'Antibes a largement contribué à équiper tous les personnels soignants de l'hôpital comme les médecins de ville et les infirmiers libéraux, de masques chirurgicaux et de masques FFP2.

Nous avons également passé des commandes importantes de masques chirurgicaux destinés à nos agents municipaux mobilisés dans le cadre du Plan de Continuité de l'Activité, mais également aux commerçants, aux personnes âgées isolées, ainsi qu'à la population, en complément des masques en tissu.

En ce qui concerne plus précisément la réouverture des écoles, j'ai fait part au Ministre de l'Education Nationale de mes interrogations quant aux conditions de réouverture des écoles dans le contexte actuel ; les recommandations fixées par le Conseil Scientifique dans son avis du 24 avril, qui succède à un premier avis préconisant une réouverture en septembre, me paraissant totalement irréalistes.

A cette heure, nous sommes encore dans l'attente du protocole sanitaire validé par le Ministère de l'Education Nationale, mais d'ores et déjà nous savons, grâce à une consultation menée auprès de plus de 3 800 familles antiboises, que 70 % des parents ne souhaitent pas que leur enfant réintègre le milieu scolaire le 11 mai.

.../...

Bien entendu, qu'il s'agisse des écoles et encore davantage des structures d'accueil de la petite enfance, tout est mis en œuvre pour que les mesures de protection sanitaire soient parfaitement garanties pour l'ensemble des personnels municipaux, tous volontaires et qui sont déjà mobilisés depuis près de 2 mois pour assurer l'accueil des enfants des personnels soignants.

La Ville prendra les décisions qui s'imposeront au regard des compétences qui incombent à la commune, afin de préserver la sécurité sanitaire des Antibois et des Juanais, en s'adaptant aux évolutions de la situation sanitaire sur la commune.

En espérant que ces éléments de réponse auront répondu à vos interrogations, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère Municipale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement


Jean LEONETTI
Maire d'ANTIBES-JUAN LES PINS